

Au cours de sa séance du 13 septembre 2022, le Conseil Municipal a décidé de l'actualisation

- du prix des repas au Restaurant Municipal

Au cours de sa séance du 04 juillet 2023, le Conseil Municipal a décidé de l'actualisation

- du prix des garderies matins et soirs et de l'étude du soir

Au cours de sa séance du 19 Décembre 2023, le Conseil Municipal a décidé de l'actualisation :

- du prix des journées de l'accueil de loisirs et du centre aéré d'été
- du prix des animations ALSH

Les nouveaux tarifs, appliqués en 2023, sont répartis selon les barèmes ci-dessous :

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE à compter du 01/10/2022

Quotient Cnaf.....	Prix du repas
Moins de 350.....	1.08 €
De 350 à 650.....	1.82 €
de 650 à 800.....	2.54 €
de 800 à 900.....	3.36 €
de 900 à 1100.....	4.20 €
de 1100 à 1295.....	4.78 €
>= 1295.....	5.65 €
Famille non domiciliée sur la commune.....	6.56 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS à compter du 01/01/2024

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE HORS REPAS	DEMIE - JOURNEE HORS REPAS
QF<350	3.99 €	2.66 €
350<=QF<650	4.66 €	3.06 €
650<=QF<800	5.78 €	3.91 €
800<=QF<900	7.97 €	5.25 €
900<=QF<1100	8.77 €	6.36 €
1100<=QF<1295	9.56 €	7.49 €
QF>+1295	10.37 €	7.96 €
Famille non domiciliée sur la commune	26.43 €	17.50 €

TARIFS DES ANIMATIONS ALSH à compter du 01/01/2024

Piscines Villejean et Gayeulles	2,12 €
Piscine de Cesson	3,39 €
Piscine de Montfort	3,18 €
Sorties diverses (écomusée, spectacles, parcs de loisirs, mer.....)	5,30 €
Patinoire/cinéma/woupi	6,34 €
Bowling/Parc à thème/Cinéma 3 D.....	8,49 €
Activités spécifiques (nautisme...)	12,73 €
Mini camps enfants pacéens ou d'une commune du SYRENOR / jour	16,97 €
Mini camps enfants d'une commune extérieure / jour.....	19,09 €
Activités spécifiques : cirque, magie, activités Ludo sportives avec prestataires... :	supplément de 5 € par jour

TARIFS GARDERIES – ÉTUDE à compter du 01/09/2023

MATINS (maternelle et élémentaires)	Heures d'arrivée Entre 7h30 et 8h00	Heures d'arrivée Entre 8h01 et 8h20
TARIFS à payer en fonction de l'heure d'arrivée	1,5€	0,75€

SOIRS ETUDES Elémentaires (sans goûter)	Heures de départ 16h30-17h00	½ heure d'étude surveillée obligatoire départ 17h30	Heures de départ 17h31-18h00	Heures de départ 18h01-18h30	Heures de départ Après 18h30
TARIFS à payer en fonction de l'heure de départ	1€	1,55€	2,10€	2,65€	10 € par quart d'heure entamé

SOIRS GARDERIES Maternelles (avec goûter)	Heures de départ 16h30-17h00	Heures de départ 17h01-17h30	Heures de départ 17h31-18h00	Heures de départ 18h01-18h30	Heures de départ Après 18h30
TARIFS à payer en fonction de l'heure de départ	1€	1,35€	1,70€	2,05€	10 € par quart d'heure entamé



Mairie de Pacé - BP 94 138 - 35741 Pacé

Cedex 02 23 41 30 00 - [mairie@ville-](mailto:mairie@ville-pace.fr)

[pace.fr](http://ville-pace.fr)

www.ville-pace.bzh